

Evénement

SALAIRES, MUTATIONS, FORMATION “TOUT D OIT ÊTRE SUR LA TABLE”

En fin politique, Jean-Michel Blanquer martèle le dialogue social pour s'atteler aux chantiers à hauts risques de l'Education nationale.

PAR ANTHONY CORTES ET NATACHA POLONY. PHOTOS : ÉRIC GARULT / PASCOANDCO POUR “MARIANNE”

Marianne : L'année scolaire s'était achevée sur une perturbation du baccalauréat. Une perturbation marginale mais qui révèle un malaise profond. Cela vous rassure ou vous inquiète ?

Jean-Michel Blanquer : Le sujet n'est pas la capacité de tel ou tel secteur à mobiliser mais la façon dont on répond aux problèmes concrets

du système scolaire, le premier étant la réussite des élèves. Cela passe bien entendu par le bien-être des professeurs, par la considération qui leur est due et par leur bonne formation. Il y a certainement des améliorations possibles dans les réformes que nous proposons, mais il est assez paradoxal de subir ce genre d'attaque alors que nous prenons enfin à bras-le-corps des problèmes qui existent depuis des décennies. Ma porte a toujours été ouverte, j'ai fait plus de 90 réunions avec les organisations syndicales l'année dernière. Je reste serein pour cette rentrée, car mes récentes rencontres avec les syndicats me montrent que nous avons de part et d'autre envie d'un dialogue social utile et approfondi.

Image non disponible. Restriction de l'éditeur

Soyons concrets : les enseignants réclament une juste reconnaissance. Et cela passe par une rémunération correcte. Vous ne cessez de répondre que vous allez y travailler, mais c'est un peu comme l'horizon qui recule au fur et à mesure qu'on avance. Nous avons déjà lancé des choses. Lors de cette rentrée, les 50 000 personnels qui travaillent en REP + [réseau éducatif prioritaire] verront leurs primes annuelles relevées de 2 000 € net par rapport à ce qu'ils percevaient en 2017. En

"DANS UNE SOCIÉTÉ qui a besoin de retrouver cette humanité du quotidien, le professeur a une destinée évidente. Ce point de départ conditionne le reste, rémunération et attractivité", affirme le ministre de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

2020, nous finançons une revalorisation du PPCR [plan Parcours professionnels, carrières et rémunérations pour les membres de la fonction publique] à hauteur de 300 millions. En moyenne, cela signifie une revalorisation d'environ 300 € par agent sur l'année 2020. Le pouvoir d'achat des professeurs progresse en 2020 avec une augmentation budgétaire qui dépasse le milliard d'euros.

Ce sont des mesures ponctuelles. Les professeurs français sont payés moitié moins que leurs homologues

allemands. Ils connaissent une paupérisation globale, et donc une perte de statut dans la société. Ce n'est pas d'une prime dont ils ont besoin mais d'une revalorisation majeure. Ces problèmes ne datent pas de deux ans. Ils sont d'ailleurs les mêmes dans nombre de pays. La Finlande s'est mise à un niveau de rémunération qui rejoint la moyenne des pays de l'OCDE, mais c'est le cas pour seulement quelques pays.

En général, ce sont les pays qui obtiennent les meilleurs ➤



► résultats pour les élèves : Finlande, Corée du Sud...

J'en suis persuadé. Il y a un aspect structurel, la question du niveau de rémunération général, et cela va prendre du temps, et un aspect sectoriel, grâce à des mesures ciblées, comme les heures supplémentaires plus nombreuses et leur défiscalisation, ce qui constitue un gain de pouvoir d'achat substantiel. Mais il faut partir d'un diagnostic juste. La situation est par exemple plus particulièrement à reconsidérer pour les professeurs des écoles, pour les débutants... D'où l'intérêt d'un observatoire des rémunérations pour entrer dans la complexité de toutes les différences de situation. Mais, au-delà, nous devons avoir une vision du métier puisque la question des rémunérations implique des approches plus globales.

Explicitement, cela signifie que vous réfléchissez au temps de présence des professeurs dans les établissements ?

Tout doit être sur la table. C'est une occasion historique de mener une réflexion générale sur ce que signifie être professeur au XXI^e siècle. Notre monde change, et dans la fonction professorale il y a des choses éternelles et des choses qui bougent. Nous devons adapter le métier aux aspirations de chacun. Dès cette rentrée, il y aura sur 25 % du territoire des personnes dédiées pour parler avec les professeurs de leurs perspectives de carrière et de leurs conditions de travail. C'est ce que nous appelons une nouvelle gestion des ressources humaines de proximité. Nous devons enclencher un cercle vertueux de la confiance.

Vous aviez parlé dans *l'Ecole de la vie* (Odile Jacob, 2014) d'une nécessité de « dignification » du statut de professeur. Concrètement, cela donne quoi ?

C'est un enjeu de civilisation. Nous entrons dans une civilisation ultratechnologique. Et le professeur, parce qu'il sera plus central, sera le garant d'un plus grand humanisme

au quotidien pour les élèves. Je n'adhère pas à l'idée d'un remplacement par la machine dans ce métier. Dans une société qui a besoin de retrouver cette humanité du quotidien, le professeur a une destinée évidente. Ce point de départ conditionne le reste, rémunération et attractivité. Le prérecrutement, par exemple, qui renoue avec la tradition républicaine des Ipes [*Instituts de préparation aux enseignements du second degré*], permet de recréer des recrutements plus diversifiés. Un étudiant de deuxième année peut cumuler 700 € par mois avec une bourse, puis 900 € par mois, pendant trois ans. Et nous aurons des politiques ciblées, d'un point de vue géographique pour le premier degré, puisqu'il s'agit de combler les manques surtout en région parisienne et dans le nord de la France; disciplinaire dans le second degré, puisque dans certaines matières comme les mathématiques les besoins en professeurs sont particulièrement forts. La dignité passe aussi par un renouvellement du

prestige des professeurs. C'est le sens de tous mes propos et de mes actes.

Depuis vingt ans, tous les nouveaux ministres expliquent qu'il faut cesser de mettre des professeurs débutants dans les endroits les plus difficiles, ce qui impliquerait de toucher au mécanisme des mutations gérées par une commission paritaire. Pour le dire clairement, c'est ainsi que les syndicats recrutent des adhérents. Est-ce pour cette raison que rien n'avance ?

Cet arrière-plan des règles de gestion des ressources humaines est au cœur du dialogue social dont nous parlions. Tout professeur préfère être géré de manière humaine plutôt que par l'automatisme d'un robot. Toutefois, ne soyons pas simplistes. Ce qui pose problème, c'est quand tous les professeurs d'un établissement difficile sont débutants. Mais un débutant entouré de professeurs expérimentés est un atout. L'esprit d'équipe prémunit contre le cloisonnement. C'est l'individualisme qui mène à l'isolement, et parfois à une forme de déprime. A terme, nous devons avoir la capacité de muter des équipes, sur la base du volontariat, par exemple trois jeunes professeurs issus du même Inspe [*Institut national supérieur du professorat et de l'éducation*], avec d'autres plus expérimentés qu'ils ont croisés lors de leur parcours.

Donc, vous modifiez le mouvement.

Je ne suis pas en train d'énoncer des mesures précises, je dis qu'en la matière il faut raisonner par objectifs et savoir vers quoi nous voulons aller pour le bien de nos enfants. On en tire ensuite les conclusions ensemble. Mais il s'agit aussi de l'intérêt des professeurs, comme ils le verront avec la nouvelle gestion des ressources humaines de proximité.

Au cœur de la refondation de l'école, il y a la formation des

Image non disponible.
Restriction de l'éditeur

**“DÈS CETTE RENTRÉE,
IL Y AURA SUR
25 % DU TERRITOIRE
DES PERSONNES DÉDIÉES
POUR PARLER AVEC LES
PROFESSEURS DE LEURS
CONDITIONS DE TRAVAIL.”**



enseignants. Les écoles supérieures du professorat et de l'éducation (ESPE) avaient repris les mêmes personnels et les mêmes idéologies que les Instituts universitaires de formation des maîtres (IUFM), dont on connaît le bilan. Si vous ne changez pas cela, rien ne changera.

Sur la base de la loi sur l'école de la confiance, nous préparons une évolution des Inspe. Le *n* signifie « national », car, si chaque Inspe a ses particularités, nous devons garantir que ce que tout professeur des écoles ne saurait ignorer sera bien transmis : les meilleures manières d'apprendre à lire, écrire et compter, mais aussi d'autres enjeux sur la gestion de classe ou l'éducation civique et morale. Il s'agit donc d'avoir des maquettes de formations qui fassent droit à cet impératif de donner un socle de très haute qualité à nos professeurs.

Y aura-t-il un contrôle plus strict du contenu des Inspe, qui jouissent d'une certaine autonomie ? Certains enseignements sont marqués idéologiquement, certains formateurs sont par ailleurs des tenants des théories indigénistes sur le « racisme d'Etat »...

Il ne s'agit pas tant de contrôle que d'impulsion. Nous devons être dans un équilibre entre ce qu'apporte l'excellence scientifique, d'une part, et ce qu'apporte le pragmatisme des praticiens, d'autre part. L'intégration des Inspe dans les universités permet l'accès à des intervenants de très haut niveau dans les sciences cognitives, la psychologie, l'histoire... Mais le plus important est la présence de praticiens, donc de personnes qui sont encore devant les élèves. Pour les professeurs des écoles, au moins 55 % du temps de formation devra être consacré aux savoirs fondamentaux et au moins 35 % des intervenants seront des praticiens. Enfin, les ministres nommeront les directeurs d'Inspe.

Image non disponible.
 Restriction de l'éditeur

“NOTRE OBJECTIF EST DE SORTIR DE LA VULGATE GLOBALISÉE EN MÊLANT À LA FOIS DES UNIVERSAUX ET DES SPÉCIFICITÉS NATIONALES.”

Précisons encore : une immense majorité des jeunes professeurs des écoles sont issus de formations littéraires et n'ont pas les connaissances nécessaires en mathématiques.

C'est un fait. Et c'est logiquement une des causes d'un affaissement du niveau en mathématiques de nos élèves. Les réponses portent à la fois sur la formation initiale et la formation continue. Tout d'abord, il faut que l'enseignement redevienne attractif pour les étudiants des cursus mathématiques et scientifiques. Nous devons également concevoir des cursus pour des futurs professeurs des écoles qui entremêleraient mathématiques et sciences humaines. Nous avons déjà pris un chemin très volontariste depuis l'année dernière, avec une formation continue en mathématiques beaucoup plus poussée, dans la lignée du rapport Villani et Torossian.

Il y aurait aussi quelques remises à niveau à faire en grammaire...

Le rôle de l'école primaire est d'apporter à l'enfant la culture et la logique. Cela passe par le français et les mathématiques, mais cela va plus loin. Et la grammaire relève encore plus de la deuxième catégorie que

de la seconde. Comme d'ailleurs la programmation informatique. J'ajoute que la logique et la culture sont les meilleures armes contre le complotisme et toutes les déviances irrationnelles de notre temps. Et cela passe par une formation extrêmement charnue du futur professeur des écoles.

Mais on ne corrige pas des erreurs avec les personnes qui ont commis et applaudi ces erreurs.

Je ne tiendrai jamais un discours de dénigrement simpliste des personnels des Espe (lire, p. 18). J'ai vu le meilleur et parfois le pire dans ces institutions. L'essentiel est de garantir la qualité de tous les intervenants au sein des Inspe. C'est le sens des mesures prises, et nous y travaillons encore actuellement dans le cadre du dialogue social.

Pour l'heure, ce sont des commissions locales qui choisissent les intervenants...

Ce sont les règles de l'enseignement supérieur. Nous allons y réfléchir avec Frédérique Vidal [ministre de l'Enseignement supérieur]. Nous voulons passer à une nouvelle époque où notre formation des professeurs sera vue comme un modèle au niveau mondial. Il pourrait être tout à fait possible qu'un directeur d'Inspe soit étranger parce qu'on serait allé chercher une excellence scientifique dans tel ou tel domaine. La France doit devenir un modèle de formation des professeurs.

L'éducation, dans la vulgate mondialisée qui s'impose partout, est présentée uniquement comme une démarche individuelle : on fait fructifier son capital humain pour mieux se vendre sur le grand marché. Aller chercher une personnalité étrangère pour diriger un Inspe, n'est-ce pas aller encore un peu plus loin dans cette logique plutôt que de considérer que la France pourrait porter un contre-modèle ? ➤



► Je suis d'accord avec vous sur l'objectif. On ne doit pas arriver à une standardisation du monde.

Elle est à l'œuvre à travers les directives de l'OCDE.

La comparaison internationale nous permet de progresser et c'est dans ce sens que le travail de l'OCDE peut être utile. L'objectif ne doit être en aucun cas d'avoir une forme d'uniformisation desséchante. J'évoquais cette idée comme un point parmi d'autres, mais je vois très bien quel Québécois pourrait défendre, mieux que nombre de Français, un modèle français d'éducation. Notre objectif est de sortir de la vulgate globalisée en mêlant à la fois des universaux et des spécificités nationales. Je relisais récemment *The Closing Of The American Mind, l'Ame désarmée*, d'Allan Bloom, qui était quelque peu prophétique dans les années 80. Il y a des passages sur la France extrêmement intéressants puisqu'il décrit notre capacité à développer l'esprit critique par une fréquentation des grands auteurs. J'ose prétendre que nous avons opéré un rebond d'abord par la rigueur méthodologique que nous avons imprimée dans les petites classes et dans les programmes de français au lycée. Cela va rétroagir sur la formation des professeurs mais aussi sur les facultés de lettres.

Les jeunes professeurs, dans leur formation actuelle, apprennent la « gestion de classe ». Pourtant, la France apparaît dans les enquêtes internationales comme le pays où les problèmes de discipline sont les plus importants. C'est le bazar dans nos classes. Pourquoi ?

Les deux premiers facteurs de réussite d'un système éducatif, ce sont la formation des professeurs et la liaison parents-école. En France, nous réussissons mal l'alliance parents-école. Mieux vaudrait avoir des parents pauvres, analphabètes, mais qui croient en l'école, que des parents riches et cultivés qui vous

apprendraient à ne pas respecter votre professeur. L'enjeu est moins social qu'il n'est lié aux valeurs. Nous avons fait des avancées importantes sur ce sujet. Je pense au lycée Gallieni de Toulouse, qui avait défrayé la chronique. Il y a deux ans, une petite minorité d'élèves avaient pris le pouvoir et créé un climat de désordre. Aujourd'hui, ce lycée est à la pointe d'un projet de campus professionnel. J'ai demandé à tous les recteurs d'identifier les établissements qui avaient le plus de difficultés, de façon à adopter des stratégies volontaristes.

L'article 1 de la loi sur l'école de la confiance a été particulièrement mal accepté par les enseignants parce que certains y ont vu une façon de les renvoyer à leur devoir de réserve, notamment après le mouvement Pas de vague. Vous comprenez ce malaise ?

L'expression « devoir de réserve » n'est pas dans l'article 1, qui a été totalement caricaturé. Certains ont voulu faire croire que nous voulions museler l'expression publique... Non seulement l'article 1 n'est en rien une diminution des droits des professeurs, mais il constitue au contraire une amélioration de leur statut pour deux raisons : d'abord parce que le mot « exemplarité » est totalement articulé à l'enjeu de dignité et de prestige dont nous avons parlé, ensuite parce qu'il faut parler de la deuxième phrase de cet article, qui, sur le plan juridique, est beaucoup plus importante. Elle dit que chacun, les élèves comme les parents, doit respect aux professeurs, avec des conséquences précises puisque cela signifie qu'on n'attaque pas un professeur impunément. Je suis favorable à la critique au sens plein de ce terme, c'est-à-dire fondée sur des arguments et des faits, sans manichéisme. L'école est le pilier de la démocratie et de la République, précisément parce qu'elle favorise l'argumentation ainsi que le goût de la vérité et du progrès. ■

PROPOS RECUEILLIS PAR A.G. ET N.P.